



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fédération 3977 contre les maltraitements

Paris, le 10 juin 2022

En attendant la bientraitance: 15 juin, journée mondiale contre les maltraitements des personnes âgées.

Le 15 juin est la journée internationale de lutte contre les maltraitements faites aux personnes âgées.

La Fédération 3977 contre les maltraitements soulignent l'importance de cet événement, pour lequel de multiples initiatives sont mises en œuvre par ses centres sur l'ensemble du territoire national.

Début 2022, les révélations concernant le système maltraitant mis en place au sein du groupe Orpéa pour produire des bénéfices aux dépens de la santé et du bien-être des personnes âgées résidant dans les établissements du groupe ont eu un large écho. La forte réprobation qui a suivi a libéré la parole des témoins de ces maltraitements, et un flux massif et inédit d'alertes issues des établissements médicosociaux a été enregistré à la plateforme 3977 de la Fédération.

Ainsi, après la forte croissance observée en 2021 (8830 alertes soit +22%) la fédération a reçu **2424 alertes pour le seul 1^{er} trimestre 2022 soit + 40%** relativement au 1^{er} trimestre 2021. Cette libération de la parole, levant le voile sur des réalités fréquentes et insupportables, est apparue comme une contrepartie bénéfique de ce scandale.

Toutefois, un amalgame entre maltraitements en Ehpad, et maltraitements dans les établissements médico-sociaux de type commercial, comme Orpéa, a été opéré dans les commentaires qui ont suivi. La Fédération constate en revanche au quotidien que **tous les types d'établissements sont concernés**, publics ou privés, commercial ou à but non lucratif, liés à des effectifs insuffisants, une formation embryonnaire voire inexistante, une organisation ou un management défaillant des équipes, ou encore des directives inappropriées, et **pas seulement avec des mesures de rationnement** comme celles identifiées au sein du groupe Orpéa.

Dans ce contexte, l'exhortation des professionnels à plus de bientraitance peut être entendue, mais elle fait implicitement (et indument) de ces mêmes professionnels les seuls responsables des maltraitements.

En outre, **l'attraction, le recrutement et la formation de nouveaux professionnels, lorsqu'ils seront décidés, demanderont des années avant d'observer les effets de ces mesures sur les résidents de ces établissements.**

En attendant cet « âge d'or » de la bientraitance, auquel chacun aspire, **la seule sensibilisation des professionnels des établissements ne peut suffire.** Chacun doit pouvoir trouver dans l'organisation de son travail un temps d'échange en équipe pour confronter ses impressions sur la situation de certains résidents, et détecter ainsi d'éventuelles maltraitements débutantes, analyser les causes immédiates et plus structurelles de ces situations, et prendre à court terme des mesures pour prévenir les récidives.

La Fédération 3977 contre les maltraitements :

- **Souligne le caractère ubiquitaire des maltraitements qui ne sont pas circonscrites aux seuls établissements médicosociaux ou de santé ;**
- **Recommande la mise en place et l'animation, dans chaque équipe, d'un dispositif de gestion des risques de maltraitements ;**
- **Organisera le 8 novembre 2022 à Paris un colloque consacré aux maltraitements d'origine institutionnelle et à leur prévention.**